

Sit in : une nouvelle effervescence sociale en Tunisie

Le phénomène du *Sit in*, jusqu'ici presque inconnu en Tunisie, s'est manifesté ces derniers temps dans le paysage tunisien, avec force, partout devant les ministères, les institutions, et les entreprises. Des *Sit in* se sont formés pour appuyer certaines revendications syndicales ou politiques. Syndicales afin d'obtenir un statut d'employé ou de salarié confirmé, des indemnités diverses, une augmentation de salaire, une amélioration des conditions de travail, etc. Politiques pour demander la dissolution des institutions constitutionnelles (chambre représentative, conseil constitutionnel...), la création d'une assemblée constituante, pour proclamer dès le début le parlementarisme comme seul choix pouvant convenir pour gouverner la Tunisie.

Si le mode du *sit in* a envahi les espaces publics sur tout le territoire, celui de la Kasba où se trouvent plusieurs ministères symbolisant le pouvoir, mérite d'être traité à part vu l'importance du lieu et la diversité et le nombre de jeunes venus de tout le pays d'une part et le message qu'ils ont voulu faire passer d'autre part.

Ainsi les différents messages que les jeunes révolutionnaires ont affiché dans cet

espace sont une prise de conscience de leur état longtemps marginalisé et qu'ils veulent aujourd'hui remettre au centre des préoccupations du pouvoir : « vous nous avez marginalisés, maintenant le pouvoir nous appartient ».



© Tunisie Presse Régionale.

La sémiologie nous aide à déchiffrer, à décoder tous les signaux que les jeunes ont allumé et à comprendre leurs préoccupations.

Les groupes formés à l'occasion évoquent l'appartenance régionale tribale de ces jeunes, révélant aussi leur référence à la conscience groupale, aux sentiments collectifs et à leurs identités sociales.

Le *sit in* témoigne de l'envahissement de l'espace symbole de ce pouvoir qu'on

soupçonne de vouloir arrêter la révolution au milieu du gué. Il manifeste l'occupation de cet espace par les différents groupes suivant une organisation traduisant bien cette appartenance aussi bien sociale que régionale et soutenue par des slogans spécifiques à chaque groupe porteur d'un message identitaire où est mise en exergue l'appartenance à telle ou telle région bien plus qu'à telle ou telle « Arch ».

Ce *sit in* de la Kasba a été une occasion pour ces laissés pour compte, pour ces habitants de l'arrière pays pour se faire entendre et crier qu'ils existent et qu'il faut désormais compter avec eux.

Aussi, pour ne pas pousser ces révoltes à se réfugier dans des postures identitaires étroites vauvrant et glorifiant les mérites de la tribu au déterminant de l'appartenance à cette Tunisie dont la civilisation est trois fois milliaires, le pouvoir doit répondre positivement à toute les exigences des foules portant sur une vie digne, libre et démocratique pour tous.

Souheil ARFAOUI

étudiant en sociologie et développement, ISSHT

Le renouveau du micro-crédit en Tunisie ?

Le déséquilibre régional entre Nord-ouest, Sud-ouest, Centre et littoral tunisien, longtemps conçu par les régimes établis depuis l'indépendance, n'a pas été sans conséquences sur la montée du chômage dans les régions les plus défavorisées. Plusieurs acteurs publics, associatifs et internationaux, se mobilisent dans ces régions, dans le but d'y améliorer l'insertion des chômeurs sur le marché de l'emploi. À ce titre, l'une des solutions proposées est l'encouragement au travail indépendant, l'incitation à la création de la micro-entreprise par le biais du micro-crédit. Ce dispositif financier pourrait favoriser le développement des régions. Il est devenu une composante des programmes de développement et un chantier prioritaire du gouvernement transitoire.

Le micro-crédit est un outil qui n'est pas nouveau en Tunisie. L'État de l'ancien régime, par le biais de sa Banque tunisienne de solidarité et *Enda* Inter-arabe¹, institution de micro-finance (IMF), était le spécialiste de son octroi. Le nombre des personnes qui sollicitent ces organismes ne cesse de s'accroître. Une étude réalisée en 2010 et financée par l'Union européenne a estimé à un million le nombre de demandeurs potentiels de micro-crédits en Tunisie. Selon

le cofondateur et président de l'association pour le microcrédit *Babyloan*, « il serait plus raisonnable de compter sur une population cible de l'ordre de 600 et 700.000 clients potentiels, soit 300 à 400.000 de plus qu'actuellement ». De son côté, Michaël Cracknell, secrétaire général de *Enda* inter-arabe, assure que « depuis la révolution, ce chiffre pourrait même être réévalué à la hausse ». À l'heure actuelle, tout au plus « un tiers de cette demande est satisfaite par *Enda* et la Banque Tunisienne de solidarité ».



© tighani - <http://www.centerblog.net>

Actuellement et depuis quelques mois, certains organismes internationaux de micro-crédit (*Babylone*, *Cerise*, *Planète Finance*) se mobilisent pour travailler en

collaboration avec les organismes existant. D'autres, tels que l'Adie (Agence pour le développement de l'initiative économique) sont déjà sur le terrain pour la création d'une future antenne sur le territoire tunisien. Le micro-crédit devient un enjeu de concurrence entre un secteur privé à but « social » mais lucratif, et des ONG inquiètes de cette réinterprétation économique de l'aide aux plus démunis. D'ailleurs en restent-ils la cible ?

Alors que *Babyloan* et *Enda* devraient bientôt nouer un partenariat, les deux spécialistes s'accordent à souligner que le nombre d'IMF en Tunisie doit cependant être « limité ». Outre leur propre intérêt, il s'agit surtout, selon eux, « d'éviter le risque de surendettement des emprunteurs », comme cela a pu être le cas en Inde avec une saturation du marché dominé par de nombreux bailleurs entre lesquels les emprunteurs peuvent alors « jouer », comme c'est pratiqué au Maroc.

Ainsi, on passe du micro-crédit à la micro-finance pour le développement des régions. Le dispositif présente plusieurs autres services parallèles (épargne, assurance, transfert d'argent etc.) pour une clientèle plus étendue. La micro-finance, elle, ne se limite plus aujourd'hui à l'octroi de

micro-crédit aux pauvres mais bien à la fourniture d'un ensemble de produits financiers à tous ceux qui sont exclus du système financier classique et afin de développer leur activité économique. De son côté Jacques Attali, président de *PlaNet Finance*, tout en admettant que « la micro-finance est essentielle pour le développement d'un pays », précise que, mal gérée, elle peut conduire à des risques de surendettement. Il faut aussi insister sur le fait, très évoqué par de nombreux acteurs tunisiens qui se réfèrent à la mauvaise expérience passée d'un micro-crédit étatique d'assistance et de clientélisme, que le rôle de l'État ne serait pas d'accorder

des micro-crédits, mais plutôt de refinancer des associations par des subventions ou des crédits à des taux d'intérêt plus bas que ceux du marché.

En ce sens, des enquêtes menées dans les années 2000 sur les questions du micro-crédit et du lien social en région tunisoise (Laroussi, 2009), revues après les évènements, conduisent à s'interroger sur des questions de fond : les associations vont-elles cesser d'être le produit de l'administration ? Les politiques publiques vont-elles continuer à multiplier des programmes d'interventions mal connectés à la société civile ? L'introduction de la micro-finance en Tunisie peut-elle à la

fois échapper à cette « étatisation du social » connue sous Ben Ali, mais aussi à la privatisation de sociétés financières au détriment des ONG actrices de développement social local ?

Houda LAROUSSE

Sociologue, INTES, Université Tunis Carthage

1. 165.000 emprunteurs actifs en 2011. Depuis 1995, plus de 818.000 prêts accordés, d'un montant moyen de 865 dinars, soit 440 euros.

Conférence de Jean-Michel Servet

L'INTES (Institut National du Travail et des Études sociales), et l'IRMC recevront Jean-Michel Servet les 10 et 11 avril 2012.

Jean-Michel Servet est professeur d'études du développement à l'Institut de Hautes Études Internationales et du Développement (IHEID) à Genève. Fondateur du programme de recherche sur la micro-finance en Asie du Sud, du French Institute of Pondicherry en

Inde et membre du comité scientifique du réseau francophone Entrepreneuriat et micro-finance. Il a publié entre autres *Banquiers aux pieds nus*, Paris, Odile Jacob, 2006. Et : *Le grand renversement, de la crise au renouveau solidaire*, Paris, Desclée de Brouwer, 2010. Comment lutter contre la pauvreté ? La micro-finance peut-elle subvenir aux besoins des exclus de la finance ? Peut-elle fournir des crédits, garantir et assurer des prêts, gérer des

épargnes ou des transferts de fonds migrants, remplacer les solidarités actives et informelles ? Ne peut-on y voir une incitation à la mise au travail par l'auto-emploi et un moyen insidieux de démanteler des politiques d'aide aux chômeurs et aux personnes démunies dans les zones marginalisées ? Jean-Michel Servet en répondant à ces questions sur le micro-crédit, en montrera l'essor, les promesses, et aussi les limites.

L'islam politique, l'épreuve du pouvoir : la Nahda comme exemple

Un certain consensus semble être établi entre les partis élus à l'Assemblée constituante sur l'adoption de l'article 1^{er} de la Constitution de 1959. Cette unanimité, peut-être politiquement rassurante, mais elle cache les éléments d'un problème plus profond quant à l'éternelle question fort débattue du rapport de la politique à la religion. Ne souhaitant pas prendre part à ce long débat ou en exposer les grandes conclusions, cette question sera prise ici comme une entrée pour interroger la posture du parti de la majorité, la *Nahda*, au seuil d'une période décisive de son histoire. Dire comme dans l'ancienne constitution que *l'islam est la religion de l'État tunisien* implique ceci : soit le texte énonce un constat, se situe dans le descriptif, alors il serait étrange de qualifier de musulman l'État issu de l'Indépendance ou celui de Ben Ali (quel contenu donner à cet adjectif ?), soit l'article avance les termes d'un projet, d'une ambition, donc il se situe dans le prescriptif : ici de même, le qualificatif musulman, est problématique.

L'État est un cadre, un système, un support, un ensemble d'institutions (assemblée, sénat, armée etc.) permettant l'exercice du pouvoir politique. En dehors de l'équipe qui s'en empare et du programme mis en œuvre, l'État reste en quelque sorte neutre, son identité ne préexiste pas, (n'est

pas antérieure) aux décisions, aux choix et aux programmes de ceux qui gouvernent. Peut-être serait-il plus précis de dire, *l'État tunisien est une république, l'islam est la religion du peuple tunisien*. Inutile de préciser que, depuis plusieurs mois, l'évocation d'un tel article prend appui sur les strates sédimentées d'un débat non sans chimères ni dangers qui est celui de l'identité.



Les déclarations des leaders de la *Nahda*, portant sur des problèmes politiques ou de société, tels que le Code du statut personnel, semblent adhérer, l'expérience turque aidant, à une conclusion qui considère que l'essentiel de l'expérience sociale et politique, et depuis longtemps, échappe à

l'emprise du religieux ; en d'autres termes, la sécularisation (pour ne pas dire laïcité) est une réalité historique indéniable. Les brèves discussions soulevées récemment au sein de l'Assemblée constituante sur les prérogatives du *mufiti* de la république sont à ce niveau un exemple suggestif. L'espace réduit voire marginal que Bourguiba concéda à cette institution, vieille de plusieurs siècles, est l'indice d'une répartition, réelle, symbolique et irréversible des espaces entre le séculier et le religieux. Face à ce constat quel sens reste-t-il à la référence religieuse ? Engagés dans une pratique politique de lourdes conséquences, en incorporant les notions et le lexique du discours laïc moderne, les représentants de la *Nahda* se voient noyés dans un paysage social et médiatique qui tend à effacer les contours religieux de leur identité politique.

Un journaliste, commentant le programme politique que la *Nahda* a publié pour sa campagne électorale, s'interrogea non sans étonnement : « mais où est l'islam dans ce programme ? ». « L'islam est un cadre d'inspiration, qui ne nous empêche pas d'adhérer à l'évolution du monde. » Telle est la réponse récurrente des leaders du mouvement, depuis les années quatre-vingt, (une fois débarrassés par la force de l'histoire, de la question des *hūdūd* (les peines physiques : lapidation, talion etc.), et